



Synthèse du rapport d'activités de la DREAL Hauts-de-France 2016

Le 2 mai 2016 naissait la DREAL des Hauts-de-France.

Cette nouvelle DREAL, issue de la fusion des deux DREAL de Picardie et du Nord Pas-de-Calais, devait faire face à un double défi : trouver des modes de fonctionnement adaptés à sa nouvelle organisation tout en continuant à assurer ses missions le mieux possible.

Pour relever ce défi, tous les agents de la DREAL se sont mobilisés durant l'année en faisant preuve d'un engagement et d'un professionnalisme absolument remarquables.

Certains ont pu connaître des moments de doute et de fatigue, mais le résultat est là : comme une enquête externe l'a révélé, 82 % de nos partenaires n'ont pas ressenti, ou peu ressenti, d'impacts de la fusion.

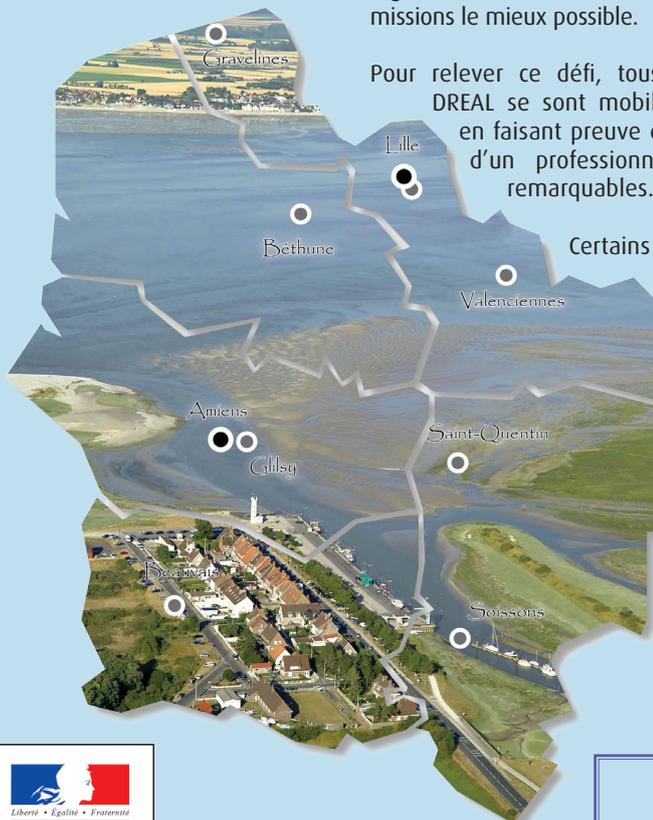
Et 80 % se disent satisfaits de l'action de la nouvelle DREAL.

Ce rapport d'activités est d'abord un hommage rendu au travail de ces quelque 750 agents et à leur remarquable esprit de service public.

Ce rapport est aussi une manière de montrer que les Hauts-de-France, cette magnifique région, peut compter sur une DREAL forte de grandes compétences, au service du territoire et de ses habitants.

Je laisse au lecteur le soin de découvrir l'étendue de nos missions et de nos réalisations. Certaines actions ont été plus visibles du grand public que d'autres (comme par exemple l'ouverture du raccordement A2/A23 ou la dépollution de la péniche «la toison d'or»), mais toutes sont importantes et concourent au résultat d'ensemble.

Je conclurai en évoquant le projet de service dont nous nous sommes dotés. Construit collectivement, ce projet sera notre cadre d'actions pour les années à venir. Il peut se résumer à 7 axes et derrière ces 7 mots, il y a des objectifs partagés, et plusieurs chantiers déjà bien engagés.



Améliorer la mobilité des usagers

En 2016, plusieurs projets ont été menés à terme pour améliorer les réseaux routiers et ferroviaires.

- La mise en service de l'échangeur entre l'A2 et l'A23 qui va faciliter le trafic de plus de 10 000 véhicules par jour.
- L'aménagement de la RN 17 à 2x2 voies entre Vimy et Avion pour améliorer les conditions de circulation et de sécurité routière de 25 000 véhicules par jour.
- L'aménagement de la RN 2 à 2x2 voies entre Paris et Soissons et la réalisation des déviations de Gondreville et Vaumoise.

Ouverture à la circulation du raccordement A2/A23

L'ouverture à la circulation du viaduc entre l'A2 et l'A23 en direction de Lille a été inaugurée le 16 décembre 2016. Ce projet, de 41 millions d'euros, vient achever un programme de grands travaux engagés par l'État. Les travaux, démarrés en 2013, se termineront au 1er trimestre 2017.

Cet aménagement routier améliore la fluidité des échanges économiques autour de Valen-

ciennes et permet de soulager les trafics routiers dans la commune de La Sentinelle. Le cadre de vie et la sécurité des riverains de la RD 630 s'en trouveront améliorés.

La DREAL assure, pour le compte de l'État, la fonction de maître d'ouvrage, assistée par la direction interdépartementale des routes du Nord comme maître d'œuvre.



Échangeur A2/A23

Protéger l'environnement et renforcer la sécurité

Parmi les actions réalisées en 2016, on peut citer :

- L'adoption des stratégies locales de gestion du risque d'inondation du bassin Artois-Picardie.
- L'opération de confortement et de réparation de la digue des Alliés à Dunkerque pour la sécurité des personnes en termes de risque de submersion marine.
- La réalisation de près de 2 000 inspections chez des industriels pour vérifier la conformité réglementaire et technique de leurs installations.
- L'instruction de nombreux nouveaux projets d'ICPE qui représentent des centaines d'emplois directs, dont l'implantation du Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies à Bailleul-Sir-Berthoult, la plateforme logistique Amazon à Boves, l'extension du site Weldom à Breuil-le-Sec et l'implantation de l'usine Aliphos à Dunkerque.

PAPI Bresle - Somme - Authie

De multiples enjeux humains, environnementaux et économiques se concentrent sur l'espace littoral allant de l'estuaire de la Bresle à la baie d'Authie. Ce littoral composite (falaises, plages de galets, estuaires, cordons dunaires...) est soumis à de multiples aléas maritimes/littoraux (submersion marine, érosion du trait de côte, ensablement des baies et effondrement de falaise) et terrestres (crues des fleuves, remontées de nappe et ruissellements).

Face à la complexité de ces problématiques, un premier plan d'actions (2016-2021) de plus de 50 M€ a été signé le 7 septembre 2016. Ce projet est porté par le Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard et la Communauté de Communes des 2 Baies en Montreuillois avec l'accompagnement de la DREAL et des DDTM. L'État en est le premier financeur au travers du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs.



Façade maritime entre la Bresle et la Baie de Somme

Développer les énergies renouvelables

La DREAL Hauts-de-France participe au développement des énergies renouvelables.

Les installations de production d'électricité de source renouvelable représentent, fin 2016, 3 072 MW, et couvrent en moyenne 11,2 % de la consommation régionale. L'éolien terrestre demeure la principale source renouvelable d'électricité devant les bioénergies (168 MW), le photovoltaïque (129 MW) et l'hydraulique (4 MW). Le parc régional a progressé de 17 % en un an (5,2% au niveau national). La région Hauts-de-France participe également au développement de l'énergie solaire en France : trois projets en région, 1 situé à Wavrin (Nord) et 2 à Avriigny (Oise) et développant une puissance de 24,5 MW.

Zoom sur le développement de l'éolien

164 dossiers éoliens ont été déposés à fin mai 2017, ce qui représente près du tiers du total national.

La DREAL Hauts-de-France a réalisé et publié un bilan du développement de l'éolien terrestre au regard des secteurs et potentiels qui avaient été identifiés. Ce bilan est disponible sur le site internet de la DREAL.



Parc éolien du Miroir dans la Somme

Réduire la pollution et promouvoir les filières vertes

Parmi les actions réalisées en 2016, on peut citer :

- Signature du nouvel arrêté de définition des zones vulnérables pour le bassin Artois - Picardie le 18 novembre 2016, visant à limiter les pertes d'éléments azotés vers les eaux superficielles et souterraines dans ces zones.
- Entrée en phase de finalisation du projet de parc naturel régional Baie de Somme - Picardie Maritime en vue de la labellisation.
- Engagement d'une démarche prospective d'identification des filières vertes sur le territoire de la nouvelle région.
- Animation de l'appel à projet Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte. La région Hauts-de-France totalise 38 lauréats. Cela représente plus de 98 millions d'euros d'investissements suscités, et 41 millions d'euros de subventions accordés. Plus de 300 documents ont été signés pour la mise en œuvre du programme.



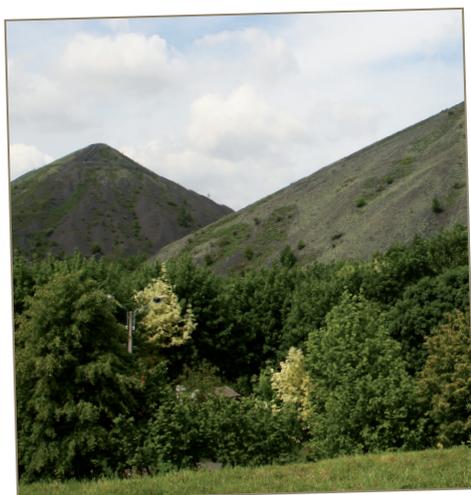
Péniche "La Toison d'Or"

Dépollution de la péniche «La Toison d'Or»

L'inspection des installations classées en DREAL est également en charge du suivi des sites ICPE pollués de la région. Dans ce cadre, elle a notamment assuré en 2016 le suivi de la péniche «La Toison d'Or», située en bordure de l'Oise à

Thourotte, contenant un stock illégitime de déchets d'hydrocarbures menaçant de polluer la rivière. D'importants travaux de dépollution, pris en charge par l'Ademe, ont été réalisés au cours des mois d'octobre et novembre sur cette péniche.

Sauvegarder notre patrimoine et la biodiversité



Terrils de Loos-en-Gohelle

En 2016, la DREAL s'est engagée dans la transition écologique avec :

- L'actualisation de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.
- L'accompagnement des services de l'État et des collectivités pour la prise en compte de la biodiversité et en particulier les enjeux de continuités écologiques dans les documents de planification tels que les SCoT et les PLU via des formations dédiées.
- La diffusion des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Artois-Picardie et Seine-Normandie, co-élaborés avec les agences de l'eau, arrêtés fin 2015.
- La mise en œuvre de la directive Nitrates.
- L'engagement du Label du patrimoine naturel de Picardie à l'échelle de la région Hauts-de-France.

Classement de la chaîne des terrils du bassin minier

Après un processus de plusieurs années avec l'appui de la DREAL, les terrils formant la chaîne des terrils du bassin minier du nord de la France ont été classés au titre des sites par décret du

archipel. Il témoigne aussi du récent changement de regard intervenu sur un paysage original, entièrement façonné par l'homme, où 5 générations de terrils rappellent l'épopée humaine et technologique de 10 générations de mineurs.

Les terrils qui constituent cet alignement monumental de 100 km de long sur 1 832 ha marquent le territoire. A leur diversité de nature et de forme correspondent des usages différents. Le classement, protection pérenne et reconnaissance nationale de ce paysage, permettra de les préserver.

Sécuriser les transports

En 2016, la DREAL a renforcé ses contrôles.

Le contrôle en bord de route des véhicules de transport de marchandises et de voyageurs concerne chaque année plus de 8 500 véhicules qui empruntent chaque année les routes des Hauts-de-France. 5 500 demandes de transport exceptionnel ont été instruites pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Au cours de l'année 2016, les contrôleurs des transports terrestres ont mené plusieurs opérations «interministérielles» de contrôles. La DREAL a également inspecté 130 centres de contrôle technique de véhicules légers ou de poids lourds et réceptionné plus de 2 700 véhicules. Au total, c'est 29 500 actes qui ont été réalisés en 2016 pour le transport routier.

L'opération CODAF de contrôle au MIN (marché d'intérêt national) de Lomme

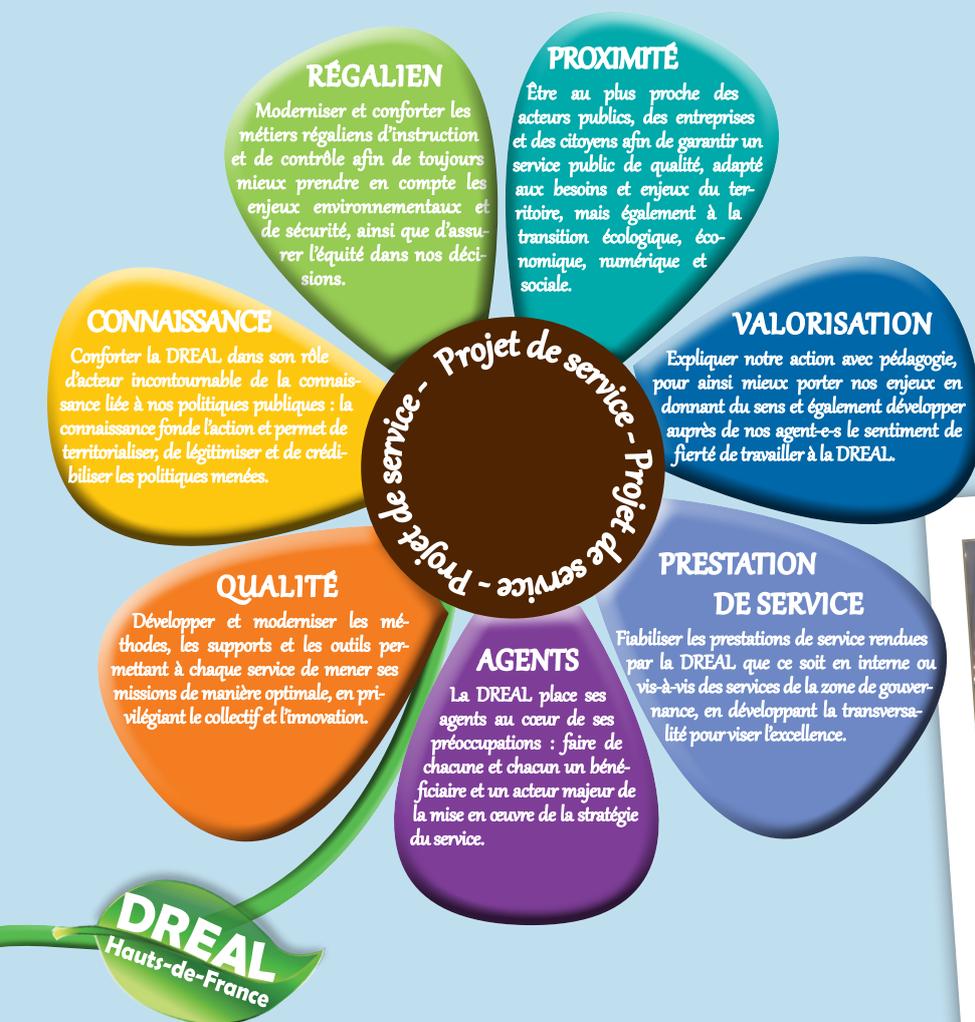
Les contrôleurs des transports terrestres de la DREAL ont participé à une opération organisée par le Comité Départemental Anti-Fraude au MIN de Lomme le 8 novembre 2016. 69 véhicules ont été contrôlés lors de cette intervention. Cette opération a mobilisé des agents de la DREAL, de la police, du RSI, de la MSA et de l'URSAAF et permis de

procéder à des contrôles sur un champ de réglementations très large : code de la route, réglementation sociale européenne et travail dissimulé. Elle illustre le développement de «l'interministérialité» des contrôles que la DREAL promeut compte tenu de la complexité des textes.



Contrôle routier au MIN de Lomme

La construction du projet de service pour structurer les actions de la DREAL



La DREAL Hauts-de-France a mis en place en 2016 un projet de service, co-construit et partagé avec l'ensemble des agents, il se structure autour de 7 axes, complémentaires entre eux : Régalien, Proximité, Qualité, Prestation de service, Connaissance, Valorisation, Agents.

Ce projet de service permet ainsi de structurer l'action de la DREAL, donne du sens aux agents, renforce l'efficacité managériale et l'optimisation de mise en œuvre de nos moyens.

Il sera notre cadre d'actions pour les années à venir.



378 femmes et 360 hommes au service des citoyens et du développement pérenne de notre territoire

Créée en 2009 dans le cadre de la réforme de l'administration et suite à la fusion des régions, la DREAL rassemble au 31 décembre 2016, 738 agents. Cette richesse et cette complémentarité favorisent l'approche transversale des projets.

Service régional du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère de la cohésion des territoires (MCT), la DREAL conduit, sous l'autorité du préfet de région, les politiques du développement durable, de l'énergie, des transports, du logement et des risques, en synergie avec les acteurs locaux. La DREAL a son siège à Lille et des équipes en charge de l'animation des politiques, réparties entre Lille et Amiens.

Dans les sept unités départementales (Aisne, Artois, Hainaut, Lille, Littoral, Oise et Somme), environ 200 agents contrôlent les installations classées pour la protection de l'environnement et veillent à la sécurité des véhicules. Sept équipes géographiquement réparties contrôlent les transports terrestres sur route et en entreprise.

Des services supports performants

Avec l'ambition de construire pour la DREAL les conditions d'un travail collectif efficace en multi-sites, les services informatique et logistique ont travaillé d'arrache-pied pour améliorer tous les secteurs (informatique, téléphonie, visioconférence, messagerie, installation des bureaux), conditions indispensables au bien-être de tous.

La fusion a amené un gros travail de reconfiguration des services mutualisés en région : reprise par le Centre de prestations comptables (CPCM) de la gestion des services prescripteurs de l'ex-Picardie, polarisation sur Amiens de l'ensemble des dossiers de gestion administrative, paie et retraite, qui s'est réalisée en plusieurs vagues au cours de l'année 2016, et enfin début de l'extension au périmètre Picard du Pôle Achats Marchés (PAM).

Le service juridique mutualisé a quant à lui conservé un taux de réussite élevé (90 %), dans la défense des intérêts de l'État. Le service améliore ainsi son taux de réussite d'un point par rapport à 2015, et de deux points par rapport à 2014.

Dans le cadre de sa démarche qualité, la DREAL Hauts-de-France est devenue « la 1^{ère} DREAL fusionnée certifiée » en 2016. L'écoute des bénéficiaires confirme cet engagement, puisque 82 % des participants à l'enquête externe ont estimé que la fusion des deux DREAL avait eu peu ou pas d'impact sur la qualité du service rendu.

DREAL Hauts-de-France

Siège : 44, rue de Tournai - CS 40 259 - 59019 Lille cedex
 Site d'Amiens : 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens cedex
 Tel 03 20 13 48 48 Tel 03 22 82 25 00